Dans la Capitale

Menus faits.

—L'eau est très basse sur la rivière Rideau actuellement.

—Plusieurs ouvriers sont employés au macadamisage de la rue Slater.

Achetez le pain de Turnbull Bros., 265, rue Rideau. 4mai 7a

Le Rév. P. Nilles, O. M. I. a prêché une retraite aux novices, au Couvent des Sœurs Grises de la Croix, rue Water. La clôture de cette retraite a eu lieu hier matin.

—Bon nombre de soumissions ont déjà été reçues pour la construction de la nouvelle église catholique de la rue Cumberland. Elles seront ouvertes ce soir.

—La grande et dernière vente de la saison, de marchandises d'été, commencera lundi le 30 juillet et se continuera les jours suivants chez H. H. Pigeon, 551 rue Sussex.

—Le vapeur "Water Lily" de Kingston, est passé dans les écluses du canal avec une barge chargée de madriers, ce matin.

Drs. Potter & Kidd, 284, rue Wellington. 15j-1a

—Le Rév. M. Lyonnais, vicaire de la Gatineau, a chanté les vêpres à l'église Ste Anne, hier.

—Le Rév. M. Houde, chapelain des Frères des Ecoles Chrétiennes Hochelaga, est en ville pour une dizaine de jours avec le Rév. Frère directeur de cette maison.

Dentelles, bas, gants et broderies à très bas prix. L'attention des dames est spécialement sollicitée. H. H. Pigeon, 551 rue Sussex.

—Il y avait affluence considérable hier après-midi aux funérailles de l'enfant de M. E Chevrier, rue Sussex.

Les plus belles photographies chez J. B. Dorion, No. 569, rue Sussex, coin de la rue Rideau. 7m-j-n-o

—La journée d'hier a été radieuse et les pique niques en dehors de la ville ont été nombreux. Sur nos rues, malgré la chaleur les promeneurs étaient en grand nombre.

—Il y aura une joûte de "Base Ball" sur le carré Cartier, jeudi entre le club des employés des Travaux Publics et celui des employés du département des Douanes.

—Pendant la grande vente, à bas prix, qui commencera lundi chez H. H. Pigeon les étoffes à robes se vendront pour 3 cts la verge.

Les plus belles photographies chez J. B. Dorion, No. 569, rue Sussex, coin de la rue Rideau 7m-j-n-o

—Peter Lauzon et Jos. Beaulne, arrêtés pour vol de la somme de $18.40 chez un nommé Jos. Lauzon à St Joseph d'Orléans, ont comparu à la cour de police samedi après-midi. Ils ont été renvoyés à samedi prochain.

—On parle d'une représentation dramatique et musicale qui sera donnée dans la salle St Patrice, en face de la Basilique, dimanche prochain Des amateurs de la ville y donneront le grand drame en trois actes intitulé : "Le Forgeron de Strasbourg." D'après les répétitions la soirée promet d'être des mieux réussies.

—Les meilleurs demi-parapluies noirs et parasols à 25 pour cent d'escompte ; à la grande vente de H. H. Pigeon qui doit commencer lundi le 30 juillet.

—La pluie est encore attendue avec une vive impatience par les cultivateurs surtout. A la campagne, tout sèche sur pied et pour peu que cette sécheresse se continue encore quelques jours on peut s'attendre à des dommages incalculables aux récoltes.

—Vu l'heure matinale du départ des pèlerins pour Notre Dame de Lourdes, hier, il n'y a pas eu de messe à la chapelle de la rue Murray.

Pour se procurer un excellent lunch et une pension de première classe on ne pourra mieux s'adresser qu'au No 30, rue O'Connor, chez Madame Christie Casey. Bons lits ; bonne table ; comfort général pour tous et prix raisonnable. 4j-3m

—Bon nombre de citoyens ont dirigé leurs pas, hier soir, afin de prendre le frais, sur la Pointe Nepean d'où le spectacle qui s'offre à la vue est superbe. Le nouveau mai qui vient d'être posé à ce poste afin d'y hisser le pavillon est un nouvel ornement pour cet endroit de promenade.

—Les résidents de la rue King attendent avec impatience que l'on commence les améliorations sur le centre de cette rue qui aura tout à y gagner tant en apparence que par le confort qu'une nouvelle voie offrira aux pietons en général.

—Grande réduction sur toutes les marchandises blanches à la grande vente de lundi chez H. H. Pigeon.

Une bonne servante trouvera de l'emploi dans une famille canadienne où il n'y a pas d'enfant. S'adresser 201, rue Albert ou à ce bureau

—Le nommé Hart, forgeron, qui s'est cassé une jambe en résistant au constable Lauzon, est sous les soins du Dr Horsey qui croit que son patient pourra sortir dans cinq ou six semaines.

—L'entrepreneur pour les travaux d'extension de l'aqueduc, M. Loughran, fait pousser l'ouvrage rapidement ; l'ingénieur Surtees croit que le tout sera complété vers le commencement de septembre prochain

—Les nommés Deslauriers et Bélanger faisant partie de la bande arrêtée à Carleton Place, ont été condamnés sur les lieux à un emprisonnement de 15 jours dans la prison de l'endroit. A la fin de leur détention ils seront arrêtés et conduits à Ottawa pour répondre à l'accusation de vols commis sur la côte de sable.

M. J. H. Charlebois et N. Pagé sont à organiser une jolie excursion à Papineauville dont le départ a été fixé à samedi soir à 9 heures.

Le bateau *Maud* a été nolisé pour la circonstance. Un chœur choisi sera à bord et donnera un concert durant le trajet. Le lendemain il prêtera son concours avec un orchestre puissant pour la grande messe à Papineauville. Le nombre des excursionnistes est limité à 100 ; comme l'on voit, cette excursion promet d'offrir tout le confort désirable ; le retour s'effectuera le dimanche soir vers les 10 hrs. 6ins

Notes Civiques.

Le comité du Feu et de l'Eclairage s'assemblera ce soir à 7.30 hrs.

Demain soir auront lieu les réunions du Bureau des Travaux et du comité des Impressions à la même heure.

GRANDE FETE A NOTRE-DAME DE LOURDES.

De bonne heure, hier matin, une affluence considérable d'hommes et jeunes gens se pressaient aux alentours de la chapelle, rue Murray, afin de se former en rangs pour assister au pèlerinage à Notre-Dame de Lourdes, chemin de Montréal. Vers les 6 heures, 272 pèlerins se mettaient en marche et durant tout le parcours de la procession la piété la plus grande ne cessa de régner Rien de plus beau que le spectacle de cette longue file d'hommes de tout âge, de toute condition, s'acheminant, dans le silence et le recueillement, vers le nouveau temple que le plus haut dignitaire de l'Eglise d'Ottawa allait dans quelques instants mettre sous la protection de Notre-Dame de Lourdes.

A leur arrivée à l'ancien oratoire du chemin de Montréal les pélerins entendirent la messe, et reçurent tous la sainte communion ; après quoi le Rév. P. Bridonneau leur adressa quelques mots d'explication.

A 9 hrs, les rangs se reformèrent de nouveau, afin d'accompagner Sa Grandeur Monseigneur Duhamel jusqu'au nouveau sanctuaire. Dans les rangs de la procession, on remarquait Sa Grandeur, les Révds Routhier, Langevin, Fayard, Allard, Dallaire et Poulin, aussi les membres des sociétés St. Joseph, St. Pierre, St. Thomas, St Antoine de Padoue, et les demoiselles de la congrégation de Marie Immaculée, section Norre Dame de Lourdes. Durant les intervalles, les membres de la fanfare Ste Anne, qui comme d'habitude avaient bien voulu prêter leur généreux concours, gratifiaient les pèlerins des plus beaux morceaux de leur répertoire.

A l'arrivée à l'église, Sa Grandeur procéda à la bénédiction du nouveau sanctuaire, dédié à Notre-Dame de Lourdes. La bénédiction terminée, le Rév. Routhier V. G célébra la messe, assisté des Révds Langevin et Bridonneau, comme diacre et sous-diacre. Sa Grandeur assistait au trône. Le nouveau temple était orné de guirlandes et banderolles avec inscriptions, appropriées à la grandeur de cette fête. Le sermon de circonstance, fut donné en anglais par Sa Grandeur, et en français par le Rev. P. Fleurance, qui prit pour texte, ces paroles d'Israël : "Quel est ce temple que vous élevez en mon honneur". Inutile de dire que ces deux éloquents prédicateurs se sont rendus maîtres de leur auditoire. Le chant qui était sous la direction de M. Drapeau mérite certainement d'être mentionné, ainsi que la partie musicale, rendue par un brillant orchestre.

Nous n'avons qu'à offrir nos plus sincères félicitations aux Révds P. Fleurance et Bridonneau, pour le zèle qu'ils ont déployé pour le succès de la fête d'hier dont tous garderont un profond souvenir.

GRANDE VENTE SEMI-ANNUELLE
AU COMPTANT
D'UN
SURPLUSDESTOCK
DURANT CE MOIS
BRYSON, GRAHAM & CIE

Tapis Tapisserie, 25, 35, 50 et 65cts.
Tapis de Bruxelles, 65, 75, $1.00 et $1.10
Tapis de Laine, 50, 60. 65 et 75cts.
Tapis en Coton, 35, 45, 50 et 60cts.
Tapis de Chauvre, 10, 12½, 15 et 18 cts.

Prélats anglais, de toutes grandeurs constamment en magasin.

BRYSON. GRAHAM & CIE.,

Nos. 148, 150, 152 et 154, Rue Sparks.

FEUILLETON DU "CANADA."

LE CONDAMNE A MORT

DEUXIÈME PARTIE

AMOUR ET HAINE

V

Quand ils s'en allaient ainsi, la mère se mordait les lèvres et devenait toute blanche. Mais elle se contenait, et ne disait rien, les laissait partir. Tantôt, par les bois, ils allaient jusqu'à Chaville. Là, ils s'arrêtaient soit auprès de l'étang, soit auprès de la source ; comme ils avaient la précaution d'apporter des viandes froides, ils mangeaient sur l'herbe, à l'abri du soleil dont les cimes touffues des arbres au-dessus d'eux retenaient les rayons. Ils y restaient le plus longtemps possible, heureux d'être ainsi avec les yeux doux de Nabote pour témoins Et quand il fall it rentrer, c'était une tristesse qu'ils ne s'avouaient pas, comme une crainte instinctive que leur inspirait la mère, comme le pressentiment cruel de toutes les souffrances qui les attendaient.

Quelquefois, la tante Gélibert venait passer le dimanche à Meudon, pour repartir le soir avec sa nièce. Alors, ils prenaient le bateau descendaient la Seine jusqu'à Suresnes, et dînaient auprès du barrage. Lauriot louait un canot et les promenait sur l'eau, le soir pendant une heure. A la nuit, la tante Gélibert et Charlotte s'en retournaient, pendant que Lauriot et Nabote descendaient le bateau à Meudon.

Quand, par hasard, au lieu de regagner Paris, Charlotte accompagnait Denise et Lauriot jusqu'à la boucherie, au retour de ces promenades, ils étaient accueillis tous les trois par le silence glacial de la mère. Au salut craintif de Charlotte, elle répondait par quelques mots entre les dents, et quand la jeune fille quittait la boucherie, elle la suivait d'un œil sinistre.

Depuis quelques jours, il lui fallait toute son énergie pour contenir la violence de sa jalousie. C'est qu'elle se voyait négligée par Lauriot au fur et à mesure qu'augmentait l'amour de celui-ci pour la jeune fille.

Maintenant le jeune homme n'avait pas autant de prévenance pour elle Certes, il n'aimait pas moins sa mère, mais il avait l'esprit tout préoccupé de Charlotte.

Le matin, vers l'heure à laquelle elle arrivait d'habitude, il était rare qu'il ne fût point sur le seuil de la porte, la guettant pour l'apercevoir de plus loin.

Et lorsqu'elle venait par la rue des Princes, il lui souriait en lui envoyant un bonjour de la main.

Mais Justine, bientôt s'interposa.

Elle avait une susceptibilité de caractère extrême. En outre, la jalousie maladive dont elle s'augmentait, nous l'avons dit, des soins, des attentions inégalement partagées et dont la part la plus large revenait à la fille Gélibert.

Tout à coup et sans que rien, chez la vieille, pût faire soupçonner un changement dans son esprit, elle se mit en tiers dans les conversations de son fils et de Charlotte.

Un jour Lauriot était absent, elle dit à celle-ci :

—C'est sans doute parce que mon fils a une boucherie à son compte et une bonne clientèle que vous le recherchez... Mais ça n'est pas pour vous, ma belle enfant, que ce soit dit une fois pour toutes.

Charlotte avait rougie jusqu'aux oreilles, et avait balbutié :

—Mais non, vous vous trompez, je n'ai jamais eu cette pensée là ..

—Alors, tant mieux. Je vous ai prévenue.

Quand Lauriot rentra, Charlotte lui raconta ce qui s'était passé. Le brave garçon en fut attéré. Depuis longtemps, d'instinct, il devinait l'hostilité sourde de sa mère. Mais il avait cru à une mauvaise humeur qui ne durerait pas Maintenant il ne pouvait plus douter. L'hostilité était évidente. La vieille allait s'opposer de toutes ses forces au developpement de son amour pour la caissière.

Charlotte lui demanda :

—Faut il que je m'en aille ? Je ne veux pas être une cause de trouble dans votre famille. Je ne veux pas surtout qu'il soit dit que je vous aurai brouillé avec votre mère.

—Ne vous tourmentez point tant que cela. L'orage se dissipera bientôt. Puisque vous m'aimez, il faudra bien que nous nous épeusions un jour ou l'autre Ma mère ne voudrait pas me rendre malheureux. Ca finira, je vous dis.

Il n'en croyait rien.

Le lendemain matin, avant l'arrivée de Charlotte, il attira sa mère dans l'arrière boutique, la prit sur ses genoux avec un gros rire et la faisant sauter comme un enfant :

—Voyons, maman, dit-il, est-ce que ça peut m'empêcher de t'aimer, l'amour que j'ai pour Charlotte ?....

Mais elle se dégagea brusquement sans répondre.

Lauriot pâlit, poussa un soupir et resta pensif.

Ce fut la guerre.

Le boucher, faible et bon, tiraillé entre la crainte qu'il avait de sa mère et l'affection qu'il portait à la jeune fille était obligé de se cacher, d'inventer des expédients lorsqu'il voulait se trouver un moment avec celle qui avait pris son cœur. Son amour s'augmentait, de toutes les difficultés, de tous les obstacles qu'il rencontrait.

Dans la boucherie, illuminée d'un rayon de gaieté quand était venue la caissière, maintenant la tristesse régnait.

Charlotte, la vieille et Lauriot travaillaient silencieusement.

Jamais, du reste, Justine n'adressait la parole à la fille de Gélibert. Quand celle-ci lui parlait, était obligée, en l'absence de Jacques, de lui demander un renseignement, elle répondait par quelques monosyllabes à peine distinctes, en détournant la tête.

Et la rencune et la haine de la paysanne reparaissaient dans les détails les plus infimes, dans les choses de la vie les plus vulgaires.

Ainsi, à table, c'était toujours elle qui servait : elle affectait, quand elle s'était occupée de Lauriot, de Nabote et d'elle-même, d'oublier Charlotte à laquelle souvent venaient de grosses larmes, devant toutes ces petites injures dont elle souffrait. Mais Lauriot veillait, réparait vite les oublis volontaires de la vieille ; un serrement de main furtif consolait les deux jeunes gens et doux sourire des yeux de Denise effaçaient les dernières traces de larmes.

Elle ne s'était jamais occupée des comptes de la boucherie. Avant la venue de Charlotte, c'était Nabote qui tenait les livres. Maintenant, sous le moindre prétexte, elle vérifiait si les marchandises achetées ou vendues avaient été inscrites Elle était prise de colère froide à la plus légère omission.

Charlotte souffrait sans se plaindre, parce qu'elle redoutait d'être chassée de la boucherie et d'être éloigné de Lauriot : elle redoublait de zèle et de vigilance.

Mais rien ne devait vaincre la malveillance de la mère.

Elle avait deviné que ce qui blessait le plus Charlotte, c'était de croire que son amour pour Lauriot n'était qu'une convoitise de sa petite fortune. Aussi revenait-elle souvent sur les allusions au sentiment de basse cupidité qu'elle supposait à la jeune fille.

(*A continuer*)

E. ACKROYD,

Magasin de Fournitures

POUR DAMES

Demenagera le 1er Aout Prochain,

Au No. 134. rue Sparks,

Ancien poste de Elwell, pearmacien.

AUX ENTREPRENEURS DE PONTS

Le Soussigné recevra jusqu'à mercredi, le 1er août 1888, à midi, des soumissions pour la superstructure (fer ou acier) du pont de la rue St Patrice

Les plans et spécifications pourront être vus au bureau de l'ingénieur de la cité Hôtel-de-Ville, Ottawa.

EDOUARD E. PERREAULT,
Ingénieur de la Cité.

Bureau de l'Ingénieur de la Cité,
Hôte-de-Ville, Ottawa.
16 Juillet, 1888.

Annie A. Lawyer. M.D., C.M., gradue du "Queen's University" Kingston. Bureau : 82½, rue Sparks. Résidence-122, rue Slater, Ottawa. Spécialité : maadies des femmes et des enfants.

AMÉLIORATIONS LOCALES

Prenez avis qu'un règlement a été passé par le Conseil Municipal de la Corporation de la cité d'Ottawa, pour prélever une taxe de front, afin de payer pour la construction d'un canal d'égoût à être construit dans le quartier Victoria, dans la cité d'Ottawa, d'après les proportions des rues suivantes, à savoir : un tuyau de 15 pouces en glaise vitrifiée dans la rue Vittoria, entre le centre de la rue Kent et le centre de la rue Lyon ; et un tuyau de 12 pouces en glaise vitrifiée dans la rue Lyon, entre le centre de la rue Vittoria et le côté nord de la rue Wellington, dans le quartier Victoria ; et qu'un état désignant les terrains qui devront payer telle taxe, et les noms de leurs propriétaires, aussi près que pourra se faire d'après le dernier Rôle d'Evaluation, est actuellement dans le bureau du Greffier de la Municipalité et est prêt à être examiné durant les heures de bureau.

Le coût de ces travaux sera de $2,904.70 sur laquelle somme $396.00 seront payées sur le fond général de la Municipalité pour sa part.

Une Cour de Revision sera tenue Mercredi, le 15ème jour d'Août, 1888, à deux heures de l'après-midi, à l'Hôtel de Ville, dans le but d'entendre les plaintes contre la cotisation proposée ou l'exactitude des mesurements de front ou autres plaintes que des personnes interessées pourraient avoir à faire et qui sont en loi reconnues par la Cour.

Daté, ce 24ème jour de juillet, A. D., 1888.

W. P. LETT,
Greffier de la Cité.

Ameliorations Locales.

Prenez avis qu'un règlement a été passé par le Conseil Municipal de la Corporation de la cité d'Ottawa, pour prélever une taxe de front, afin de payer pour la construction d'un canal d'égoût à être construit dans le quartier By, dans la cité d'Ottawa, d'après les proportions des rues suivantes, à savoir : un tuyau de 12 pouces en glaise vitrifiée dans le centre de la rue Clarence, commençant à l'ex rémité ouest du present tuyau d'égoût (à ou près de la limite ouest du lot 22) jusqu'au côte Est de la rue Sussex, dans le quartier By, et qu'un état désignant les terrains qui devront payer telle taxe, et les noms de leurs propriétaires, aussi près que pourra se faire d'après le dernier Rôle d'Evaluation, est actuellement dans le bureau du Greffier de la Municipalité et est prêt à être examiné durant les heures de bureau.

Le coût de ces travaux sera de $1,086 50 sur laquelle somme $325.50 seront payées sur le fond général de la Municipalité pour sa part.

Une Cour de Revision sera tenue Mercredi, le 15ème jour d'Août, 1888, à deux heures de l'après midi, à Hôtel de Ville, dans le but d'entendre les plaintes contre la cotisation proposée ou l'exactitude des mesurements de front ou autres plaintes que des personnes interessées pourraient avoir à faire et qui sont en loi reconnues par la Cour.

Date, ce 24ème jour de juillet, A.D, 1888.

W. P. LETT,
Greffier de la Cité

Améliorations Locales

Prenez avis qu'un règlement a été passé par le Conseil Municipal de la Corporation de la cité d'Ottawa, pour prélever une taxe de front, afin de payer pour la construction d'un canal d'égoût à être construit dans le quartier Ottawa, dans la cité d'Ottawa, d'après les proportions des rues suivantes, à savoir : un tuyau de 8 pouces en glaise vitrifiée dans le centre de la rue St Patrice, depuis le tuyau principal de la rue King jusqu'au côte est de la rue Cumberland, aussi la construction d'un tuyau de 15 pouces en glaise vitrifiée dans le centre de la rue St Patrice, depuis le côte est de la rue Cumberland jusqu'au côte est de la rue Dalhousie et alors continuant à construire un tuyau de 12 pouces en glaise vitrifiée jusqu'à un point où la limite ouest du lot 3, sud de la rue St Patrice fera intersection au centre de la dite rue ; et qu'un état désignant les terrains qui devront payer telle taxe, et les noms de leurs propriétaires, aussi près que pourra se faire d'après le dernier Rôle d'Evaluation, est actuellement dans le bureau du Greffier de la Municipalité et est prêt à être examiné durant les heures de bureau.

Le coût de ces travaux sera de $4,844 sur laquelle somme $554 seront payées sur le fond général de la Municipalité pour sa part.

Une Cour de Révision sera tenue Mercredi, le 15ème jour d'Août, 1888, à deux heures de l'après-midi, à l'Hôtel de Ville, dans le but d'entendre les plaintes contre la cotisation proposée ou l'exactitude des mesurements de front ou autres plaintes que des personnes interessées pourraient avoir à faire et qui sont en loi reconnues par la Cour.

Daté, ce 24ème jour de juillet, A. D., 1888.

W. P. LETT,
Greffier de la Cité.

AVIS

Je soussigné, donne avis que je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom par ma épouse, Mde Louis Riopelle, à dater de ce jour, 24 juillet 1888.

LOUIS RIOPELLE.
Eardley Township.

Améliorations Locales.

Prenez avis qu'un règlement a été passé par le Conseil Municipal de la Corporation de la cité d'Ottawa, pour prélever une taxe de front, afin de payer pour la construction d'un canal d'égoût à être construit dans le quartier Ottawa, dans la cité d'Ottawa, d'après les proportions des rues suivantes, à savoir : un tuyau d'égoût de 18 pouces, en glaise vitrifiée dans le centre de la rue de l'Eglise, commençant à son intersection avec le tuyau principal de la rue King, alors, à l'ouest du côté ouest de la rue Cumberland, puis la construction d'un tuyau d'égoût de 15 pouces en glaise vitrifiée du côté ouest de la rue Cumberland dans la rue de l'Eglise jusqu'au côté ouest de la rue Dalhousie, alors le construction d'un tuyau d'égoût de 12 pouces en glaise vitrifiée, dans le centre de la rue de l'Eglise, depuis le côté ouest de la rue Dalhousie, jusqu'au côté est de la rue Sussex, dans le quartier Ottawa ; et qu'un état désignant les terrains qui devront payer telle taxe, et les noms de leurs propriétaires, aussi près que pourra se faire d'après le dernier Rôle d'Evaluation, est actuellement dans le Bureau du Greffier de la Municipalité et est prêt à être examiné durant les heures de bureau.

Le coût de ces travaux sera de $3.236.62 sur laquelle somme $352.46 seront payées sur le fond général, de la Municipalité pour sa part.

Une Cour de Revision sera tenue Mercredi, le 15ième jour d'Août, 1888, à deux heures de l'après-midi, à l'Hôtel de Ville, dans le but d'entendre les plaintes contre la cotisation proposée ou l'exactitude des mesurements de front ou autres plaintes que des personnes interessées pourraient avoir à faire et qui sont en loi reconnues par la Cour.

Date, ce 24ième jour de juillet, A. D., 1888.

W. P. LETT.
Greffier de la Cité

AMELIORATIONS LOCALES.

Prenez avis qu'un règlement a été passé par le Conseil Municipal de la Corporation de la cité d'Ottawa, pour prélever une taxe de front afin de payer pour la construction d'un canal d'égoût à être construit dans le quartier Ottawa, dans la cité d'Ottawa, d'après les proportions des rues suivantes, à savoir : un tuyau d'égoût de 18 pouces en glaise vitrifiée dans le centre de la rue St André, depuis le tuyau principal de la rue King jusqu'au côté ouest de la rue Cumberland ; alors un tuyau d'égoût de 15 pouces en glaise vitrifiée depuis le côté ouest de la rue Cumberland jusqu'au côté ouest de la rue Dalhousie ; puis la construction d'un tuyau d'égoût de 12 pouces, en glaise vitrifiée du côte ouest de la rue Dalhousie jusqu'au côte est de la rue Sussex, dans le quartier Ottawa ; et qu'un état désignant les terrains qui devront payer telle taxe, et les noms de leurs propriétaires, aussi près que pourra se faire d'après le dernier Rôle d'Evaluation, est actuellement dans le bureau du Greffier de la Municipalité et est prêt à être examiné durant les heures de bureau.

Le coût de ces travaux sera de $2,889 90 sur laquelle somme $422.49 seront payées sur le fond général de la Municipalité pour sa part.

Une Cour de Révision sera tenue Mercredi, le 15ème jour d'Août, 1888, à deux heures de l'après midi, à l'Hôtel de Ville, dans le but d'entendre les plaintes contre la cotisation proposée ou l'exactitude des mesurements de front ou autres plaintes que des personnes intéressées pourraient avoir à faire et qui sont en loi reconnues par la Cour.

Daté, ce 24ème jour de juillet, A. D., 1888.

W. P. LETT,
Greffier de la Cité.

Améliorations Locales.

Prenez avis qu'un règlement a été passé par le Conseil Municipal de la Corporation de la cité d'Ottawa, pour prélever une taxe de front, afin de payer pour la construction d'un canal d'égoût à être construit dans le quartier Ottawa, dans la cité d'Ottawa, d'après les proportions des rues suivantes, à savoir : un tuyau d'égoût de 15 pouces en glaise vitrifiée dans le centre de la rue Dalhousie, entre le centre de la rue Cumberland et le côté ouest de la rue Dalhousie, aussi la construction d'un tuyau d'égoût de 12 pouces, en glaise vitrifiée sur la rue Botelier, entre le côté ouest de la rue Dalhousie et le côté Est de la rue Sussex, dans le quartier Ottawa ; et qu'un état désignant les terrains qui devront payer telle taxe, et les noms de leurs propriétaires, aussi près que pourra se faire d'après le dernier Rôle d'Evaluation, est actuellement dans le bureau du Greffier de la Municipalité et est prêt à être examiné durant les heures de bureau.

Le coût de ces travaux sera de $3521 00 sur laquelle somme $713.40 seront payées sur le fond général de la Municipalité pour sa part.

Une Cour de Revision sera tenue Mercredi, le 15ème jour d'Août, 1888, à deux heures de l'après-midi, à l'Hôtel de Ville, dans le but d'entendre les plaintes contre la cotisation proposée ou l'exactitude des mesurements de front ou autres plaintes que des personnes intéressées pourraient avoir à faire et qui sont en loi reconnues par la Cour.

Date, ce 24ème jour de juillet, A.D., 1888.

W. P. LETT,
Greffier de la Cité